

ARRETE n° 23-449

Portant composition du comité social d'administration

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections du jeudi 1er décembre 2022 au jeudi 8 décembre 2022 au comité social d'administration ;

ARRETE

Article unique :

Le comité social d'administration de l'UTT est composée comme suit :

- Ludovic STIOT titulaire –Olivier DIDON suppléant
- Emeline LAMBERT titulaire – Fabrice PARENT suppléant
- Bruno GUELORGET titulaire – Florence HARDY suppléante
- Thomas GROSGES titulaire – Stéphanie RECHIA suppléante
- Sophie LORIETTE titulaire – Bruno RANDRIANTSOA suppléant
- Jean-Guy SAURA titulaire – Francine DURAND suppléante

Fait à Troyes, le 01 septembre 2023.

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Par déléation
Le Directeur Adjoint

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : DRH

Intéressés

Diffusion générale : www.utt.fr